CONDITIONS:

ABONNEMENT.

[illegible] piastres [illegible] la feuille, payables d'avance [illegible] pour la feuille [illegible] toute l'année, lorsque l'abonné [illegible] payé à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun désabonnement ne sera discontinué qu'après que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit expiré.

Annonces—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $60.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Une Déduction de 25 pour cent sera faite aux Encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles; et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé ment et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $130.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR BATON-ROUGE et les ports intermédiaires.
Le steamer neuf et élégant BRILLIANT, capitaine Th. Clark, partira pour Bâton-Rouge et tous les ports intermédiaires, les Mercredi et Samedi de chaque semaine, à 8 heures du matin, et partira de Bâton-Rouge, les Jeudi et Lundi, à la même heure.

Le Brilliant prendra le frêt pour la côte, aller et retour, dans la cale seulement. Par cet arrangement, les passagers peuvent être sûrs de faire un voyage aussi prompt qu'agréable, de jour, sans se trouver à bord d'un bateau dont le pont est encombré de marchandises et de balles de coton.

Le frêt devra nécessairement être mis à bord les Lundi, Mardi et Vendredi, car il n'en sera pas reçu les jours de départ du bateau. Le frêt des marchandises mises à bord dans le cours du passage, sera exigé d'avance des chargeurs, lorsque le consignataire ne se trouvera pas à bord.

Les marchandises débarquées sur les plantations, le seront au risque des propriétaires.—Pour frêt ou passage, s'adresser à bord du Brilliant.

N. B.—Aucune dette ne sera payée par le Brilliant, à moins qu'elle n'ait été contractée par ordre du capitaine. 9 nov—6m

Nouvelle ligne de paquebots pour New-York.

LE jour de départ est fixé, pour toute la saison, au Lundi, de quinzaine en quinzaine, que le navire soit chargé en plein ou sur lest.

Navire Orleans capt. S. Sears, 509 tonneaux 27 nov.
" Alabama " C. C. Berry, 474 " 11 déc.
" Arkansas " E. J. Dennis 627 " 25 "
" Saratoga " W. Hathaway 542 " 8 janv.
" Nashville " D. Jackson, 540 " 22 "
" Kentucky " J. Bunker, 629 " 5 févr.

Ces navires sont tous de 1ère. classe, doublés et chevillés en cuivre; construits à New-York pour ce service, ils ne calent que peu d'eau et passent la barre sans y être retenus. Des capitaines ont tous, une grande expérience de la mer et les navires sont remorqués soit en descendant soit en remontant le fleuve. Les emménagemens sont fort beaux et les provisions abondantes. Le prix de passage à la chambre est de $90 sans y comprendre vins ou liqueurs. Il sera fourni aux officiers du bâtiment ou à l'équipage aucune liqueur ou boisson spiritueuse. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
FRANKLIN AMES & Co. No. 48 rue du Camp.

N. N. Les bâtimens ne sont point responsables de casse des verreries, poteries, marbres ou granit; de la rouille du fer ou de l'acier; ni de la perte de tout paquet ou ballot, à moins qu'un connaissement n'en ait été signé par les agents. 11 nov—

AVIS.—H. & W. ANDERSON (en conséquence de la petitesse de leur magasin actuel,) en prendront deux autres le 1er de novembre prochain, qui se trouvent situés rue Tchoupitoulas No. 86, et rue du Commerce No. 21, l'un des magasins maintenant occupé par Demarin & Co., où ils continueront le même genre d'affaires sur une plus grande échelle.—L'un des associés, maintenant en Europe, a fait des arrangemens avec les fabricants des meilleures Eaux-de-vie; et des principaux vignerons, arrangemens qui les mettront à même d'avoir tout ce qu'il y a de mieux en fait de ces articles, et épargneront aux acheteurs les dépenses d'importation par la voie de New-York. Ils attendent tous les jours, un supplément de Whiskey irlandais et écossais, de la même qualité que celle qui a été si généralement appréciée l'année dernière. 21 oct—a

VIN DE SHERRY—30 pipes, 40 barriques, et 50 quarts do, do vieux vin de Sherry pâle et brun de Gordon, en magasin et à vendre par H. & W. ANDERSON & Co. 76, rue Tchoupitoulas. 5 oct

VIN DE SHERRY PALE ET BRUN—100 caisses de la marque Gordon en magasin et à vendre par H. & W. ANDERSON & Co. 76, rue Tchoupitoulas. 25 oct

VIEUX VIN DE MADERE—50 caisses vin Madère de choix, contenant chacune trois douzaines, en magasin et à vendre par H. & W. ANDERSON & Co.

FICELLES—Les consignés en offrent à vendre à des prix modérés. H. & W. ANDERSON & Co. 76, rue Tchoupitoulas. 25 oct

BIERRE ET PORTER—800 barriques porter de Londres; 150 do bierre écossaise, en débarquement et à vendre à bas prix par H. & W. ANDERSON & Co. 76, rue Tchoupitoulas. 25 oct

EAU DE VIE ET VIN—30 quarts barriques eau de vie, 120 quarts do, et 30 octaves vin de Madère de la Sicile, 60 quarts barriques vin d'Oporto, importé par le navire Créole, de Liverpool, et à vendre à des conditions avantageuses par H. & W. ANDERSON & Co 76 rue Tchoupitoulas. 25 oct

VIN DE CANARIE—30 quarts barriques vin de Canari, importation directe, à vendre à des conditions avantageuses par H. & W. ANDERSON & Co. 76 rue Tchoupitoulas.

EAU DE VIE DE CHAMPAGNE—30 barriques eau de vie de Champagne, arrivées directement de Cognac, et à vendre par H. & W. ANDERSON & Co, 76, rue Tchoupitoulas. 25 oct

VIN D'OPORTO ET VIN BLANC—Les soussignés, offrent à vendre le chargement du navire Wm. Tell, qui consiste en vin d'Oporto en pipes, en barriques, et quarts de barriques, vin blanc de Lipari, en barriques et quarts de barriques, vin blanc de Falernian, en barriques, et quarts do; vin blanc de Marseilles, en barriques, tous ces vins sont de qualité supérieure, et seront vendus au commerce à des conditions raisonnables. H. & W. ANDERSON & Co. 76, rue Tchoupitoulas. 25 oct

MARCHANDISES DU PAYS.—43 balles cotonnades brun, 30 caisses fin de. de l; 4 do. de couleur imprimée, en débarquement et à vendre par GODFREY, BLOSSMAN & Co. 9 nov

FARINE, PORC ET JAMBON.—160 barils farine superfine, 5 barils mess porc, 13 barils de reins do, 13 do. têtes do, 600 sacs maïs, en débarquement de chalan, et à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue de la Commune. 9 nov

CORDE D'EMBALLAGE—45 rouleaux, en débarquement du steamboat Chilicothe et à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue de la Commune. 9 nov

POMMES DE TERRE—[illegible] barils pommes de terre, du bateau à vapeur Columbus et à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue de la Commune.

SUCRE.—36 boucauts sucre première qualité, en débarquement et à vendre par E. & J. ANDREWS, 32, rue Gravier. 9 nov

TRAITES sur New-York, à vendre par E. & J. ANDREWS, 32, rue Gravier. 9 nov

FARINE.—160 barils farine, reçus et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 34, rue de la Commune.

BEURRE.—40 barillets beurre frais de l'Ouest, reçus et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 34; rue de la Commune. 9 nov

CIRE.—300 barils en magasin et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 34, rue de la Commune. 9 nov

BILLETS des Banques des Etats-Unis et des Illinois, à vendre par ROBINSON & Co. No. 45, rue du Camp.

300 LANGUES DE BUFFLES en magasin et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, 17, rue des Magasins.

SEL ET CHARBON—1800 sacs sel gros et fin et 40 tonneaux charbon de [illegible], reçus par le navire Arab de Liverpool et à vendre par GEORGE GREEN, rue du Camp No. 60. 8 nov

BLANC DE BALEINE—160 caisses Blanc de Baleine de New Bedford, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co., No. 34, rue Poydras. 8 nov

TRAITES SUR NEW-YORK à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co. No. 34, rue Poydras. 8 nov

DEMANDE—Des billets de la Banque du Tennessee, payables à Nashville, s'adresser à GRIVOT & PAIGE, 12, rue Poydras. 8 nov

TABAC DE LA HAVANE—Quelques balles de tabac de Vuelta de Abajo, propres pour cape, et offert en quantités convenables aux acheteurs, à vendre par J. ROBERT & Co. 67, rue Bienville. 8 nov

[illegible] ESPAGNOLES—D'une très bonne qualité, à vendre à bon marché, pour clore une facture. J. ROBERT & Co. 67, rue Bienville. 8 nov

50 Demi pipes eau de vie de Cognac, article supérieur, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, rue des Magasins No. 17. 8 nov

PLOMB et plomb en barres, [illegible] en magasin et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, rue des Magasins No. 17. 8 nov

80 Barillets beurre frais de l'Illinois, [illegible] à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, rue des Magasins No. 17. 8 nov

50 Caisses [illegible], d'une marque supérieure, en magasin et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, rue des Magasins No. 17. 8 nov

VENTES
PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SUCCESSION DE COURCELLE.—Vente par le Régister des Testamens.—Le mardi 28 de Novembre 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du six septembre 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Félicité Caillau Dupin, épouse décédée d'Achille D. Courcelle, les esclaves et propriétés foncières, ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.—1o. Estelle, négresse, domestique, de vingt quatre ans; 2o. Marie, mulâtresse, dix à douze ans, gardienne d'enfans; 3o. Bill, nègre, âgé de trente quatre ans; 4o. Malaga, nègre, de vingt quatre ans, manœuvre; 5o. Sam, nègre de trente six ans, manœuvre; 6o. Paul, nègre de vingt six ans, peintre; 7o. George, nègre de vingt trois ans, manœuvre; 8o. Gros [illegible] Gustave, nègre de vingt [illegible] ans, manœuvre; 9o. Willis, nègre de dix neuf ans, manœuvre; 10o. Henry, nègre de dix neuf ans, manœuvre; 11 Ned, nègre de dix sept ans, manœuvre; Jugin alias Eugène, mulâtre de dix sept ans, manœuvre; 13o. John alias Hector, nègre de quatorze ans, manœuvre; 14o. Ned dit Grand Ned, nègre de vingt quatre ans, manœuvre; 15o. Grand William, nègre de vingt six ans, manœuvre; 16o. William, nègre de trente ans, manœuvre; 17o. Ben, nègre de vingt un ans, manœuvre.

IMMEUBLES.—1o. Un terrain, rue Bourgogne entre Dumaine et Ste. Anne, ayant trente pieds de face sur cent vingt de profondeur, sur lequel est dans la profondeur, une bâtisse à étage; en briques, couverte en ardoises.

2o. Huit lots de Terre, situés rue des Ursulines entre Roberston et Villeré, mesurant chacun vingt pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur, et deux autres lots attenant aux précédents, et mesurant chacun quinze pieds de face à la rue des Ursulines, sur cent-vingt pieds de profondeur.

3o Cinq lots de Terre vis à vis les précédents, mesurant chacun environ vingt-deux pieds de face et ayant différentes profondeurs.

Lesquels lots de Terre deuxièmement et troisièmement décrits seront vendus conformément à des plans qu'on en fera faire, et qui seront exhibés à la vente.

4o. Un morceau de terre, même rue, ayant un pied de face et environ seize pieds dans la profondeur, et quatre vingt dix pieds de profondeur.

5o. Un terrain encoignure St. Philippe et St. Claude, trente pieds de face, rue St. Philippe et soixante pieds de face rue St. Claude.

Le tout, mesure française.

Conditions de la vente:—Les esclaves, à un crédit de quatre, huit et douze mois; et les propriétés à un crédit de six, douze et dix huit mois, le tout pour billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Un plan des susdites propriétés sera exhibé au moment de la vente. W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

N. B. Les actes de vente se passeront pardevant Louis Féraud, not. pub, aux frais des acquéreurs. 14 oct

SUCCESSION DE ELOI.
Vente par le Régister des Testamens.

LUNDI, le onze décembre 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 4 novembre 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de Marie Fonteneau, épouse décédée de Jean Baptiste Eloi, et aussi pour le compte de la communauté qui a existé entre la défunte et son époux survivant, les esclaves ci-après décrits.

1o. Une certaine négresse nommée JENNY, âgée d'environ vingt-trois ans, avec son enfant Henriette, âgée d'environ dix-huit mois, Jenny est blanchisseuse, un peu cuisinière et repasseuse.

2o. Une certaine négresse nommée DICEY, âgée d'environ vingt ans, un peu blanchisseuse.

3o. Une négresse nommée Phœbe, âgée d'environ vingt quatre ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

Conditions de la vente: un quart de leur prix en argent comptant, et la balance à un crédit de six et douze mois pour billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque et divisés en sommes à la convenance des vendeurs, les dits billets porteront intérêt du jour de leur maturité à raison de dix pour cent par an à défaut de paiement ponctuel.

N. B. Les actes de vente se passeront pardevant Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. W. F. C. DUPLESSIS, 8 nov Régister des Testamens

SUCCESSION WATSON—Vente par le régister des testamens—Le samedi 25 novembre 1837, à 4 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à l'encan, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine, pour compte de la succession de feu Charles Watson, un lot de hardes, une montre en argent Patent Lever, et une quantité de livres de lois, et autres divers ouvrages.

Conditions, comptant. W. F. C. DUPLESSIS, 14 nov Régister des Testamens.

SUCCESSION HENRY, h c l.
Vente par le Régister des Testamens.

SAMEDI, deux décembre 1837, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nlle-Orléans, en date du 27 octobre 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu William Henry, homme de couleur libre, la négresse esclave nommée SOPHIA, âgée d'environ 48 ans.

Conditions de la vente:—moitié payable comptant, et la balance à six mois de crédit; en un billet endossé à satisfaction, assuré par hypothèque spéciale sur la dite esclave Sophia.

L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur par devant H. B. Cenas, notaire public.

W. F. C. DUPLESSIS, 30 oct Régister des Testamens.

SUCCESSION DE McMAHON.
Vente par le Régister des Testamens.

SAMEDI, le deux décembre mil huit cent trente-sept, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et Paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du vingt-six octobre mil huit cent trente-sept, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession du docteur John Ponte C. McMahon, décédé, la propriété foncière et les esclaves ci-après décrits.

Une maison et un lot de terre situés rue Carondelet entre les rues Hévia et Girod, où résidait le défunt; lequel lot mesure vingt-cinq pieds neuf pouces de face, sur une profondeur de environ cent soixante-dix-neuf pieds six pouces, [illegible]; avec toutes les améliorations et les lois qui lui appartiennent; les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages; et dans la profondeur une cuisine à deux étages, avec magasins, chambres à domestiques &c., le tout en briques et couverts en ardoises. Et aussi les esclaves suivants:

STEPHEN, nègre, âgé d'environ trente ans, drayman, sujet très fidèle et de confiance, accoutumé à payer pour son temps à raison de trente piastres par mois, et LETHE, négresse, âgée d'environ vingt-deux ans, domestique de maison, assez bonne blanchisseuse, robuste et bien portante.

Conditions de la vente:—La maison et le lot situé rue Carondelet ci-dessus décrit, l'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet souscrit le sept de mai mil huit cent trente-cinq, par le dit docteur McMahon pour la somme de quatre mille sept cent soixante-[illegible] piastres et deux tiers de sous, portant intérêt à raison de sept pour cent par an de sa date jusqu'au paiement, à l'ordre et endossé par William H. Chase, et payable à trois ans de date, lequel billet fut donné par le défunt Dr. McMahon en partie de paiement de la dite propriété et assuré par hypothèque sur la dite propriété, et la balance comptant. Les esclaves, moitié comptant et la balance à six mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et assurés sur les esclaves par hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.

Les actes de vente par devant F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.

W. F. C. DUPLESSIS, 30 oct Régister des Testamens.

SUCCESSION CANTON.—Vente par le Régister des Testamens.—Le mercredi, 29 novembre 1837, à 4 heures de l'après midi. En vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à l'encan, à l'encoignure des rues du Camp et Girod, Seconde Municipalité, pour compte de la succession de feu William Canton, les effets mobiliers en dépendant.

Conditions—Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, 17 nov Rég. des Testamens.

SUCCESSION FAY—Vente par le régister des testamens, le mardi 28 novembre 1837, à 4 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à l'encan à mon bureau, le fond d'un magasin d'habillements faits etc. no. 80 rue Royale, le tout pour compte de la succession de feu John Fay.

Conditions comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, 15 nov Rég. des Testamens.

A LOUER.—Un large magasin à entresol, situé No. 59, rue Conti, entre les rues Chartres et Royale. S'adresser au bureau de Mr. G. R. Stringer, No. 50, rue du Canal ou No. 16, rue des Remparts, à J. M. Kennedy 8 nov

A LOUER.—Le rez-de-chaussée du magasin, situé No 39, rue du Camp, ainsi qu'un office, faisant face à la rue, dans la même maison. S'adresser sur les lieux, pour les prix et conditions. 1er. nov

A LOUER—Un magasin et une partie suffisante pour une famille, de la maison de résidence no. 125 rue du Canal —S'adresser sur les lieux. 30 oct—a

A LOUER.
UNE Maison élégante et commode, située No. 157, rue du Canal; on peut en prendre possession de suite; s'adresser à WILLIAM G. HEWES & Co. 26 oct—4 No. 34, rue Poydras.

A LOUER—Deux magasins d'entrepôt, spacieux, joignant la Banque du Commerce, un desquels se trouve sur la rue des Magasins, et l'autre sur la rue Natchez. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à 27 oct G. O. HALL, caissier.

A LOUER (Jusqu'au 20 Mars 1838.)
UNE belle Maison, située dans la rue Tchoupitoulas entre les rues Lacourse et Henderson. Cette maison est bâtie sur un lot sec et élevé, mesurant environ 64 pieds de face, sur 210 pieds de profondeur. Les dépendances, entre une citerne, une cuisine, chambres de domestique, contiennent une écurie pour un grand nombre de chevaux, remise, granges pour foin et maïs. Cette maison convient parfaitement à une personne qui aurait beaucoup de vaches et de chevaux, ou qui ferait le commerce du bois de chauffage ou de charpente. S'adresser à CHS. BYRNE, 26 oct 138, rue Tchoupitoulas.

A LOUER.
LA Maison à deux étages, rue de la Douane entre Bourgogne et Rempart, occupée maintenant par le Juge Rawle, s'adresser sur les lieux. 5 oct.

A LOUER.
Une maison en briques à deux étages près de No. 140 au Bassin, s'adresser à WILLIAM BOWMAN, 20 sept No. 169, rue du Bassin.

AVIS—A louer un magasin à deux étages, situé rue Toulouse entre les rues Royale et Bourbon. S'adresser au bureau de l'Association Consolidée. 1er août

A LOUER
Jusqu'au 1er. de novembre prochain, et à des conditions avantageuses, le magasin no [illegible] Levée, seconde porte après la rue Bienville. [illegible] demandé, le locataire aura le privilège de le louer pour une autre année, aux mêmes conditions que les précédentes. S'adresser sur les lieux, à M. Friedland ou à ROBERT LAYTON. [illegible] No. 23, Vieille Levée

Bottes, souliers et brodequins—[illegible] caisses, reçues par le [illegible], et à vendre par R. G. HOBBS, no. 18 rue de la Douane. 8 sept

TRAITES SUR PARIS ET BORDEAUX à vendre par JOS. SAUVINET. 12 sept

Ventes à l'Encan:

PAR JOS. LECARPENTIER.

IL sera vendu, le Mardi, 12 Décembre 1837, à midi à la Bourse, encoignure St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du District du premier district judiciaire, de l'Etat de la Louisiane, et à la requête de V. Bommage et A. O'Duhigg, syndics des créanciers de C. Castagné et de C. Castagné Frères.

La moitié indivise de 2 terrains situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos. 7 et 8, de l'îlet 71, ayant chacun 30 pieds de face, à la rue Dumaine, par 120 pieds de profondeur. Le No. 7, forme l'encoignure des rues Dumaine et Claiborne.

Conditions:—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés, à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement. 4 nov

PAR JOS. LECARPENTIER.
Vente de la succession de feu Louis Ribas.

IL sera vendu, Vendredi, 24 novembre 1837, à midi précis, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, en date du 14 octobre 1837, les propriétés ci-après décrites:

1o. SYLLIA, négresse d'environ 30 ans, cuisinière et sa fille nommée MARIE, âgée de 13 mois.
2o JULIA, fille de Syllia, d'environ 10 ans.
3o. JACOB, nègre charretier, d'environ 20 ans, marronneur.
4o. Un lot de terre formant l'encoignure des rues des Français et des Bons-Enfans, ayant mesure française, 30 pieds de face à la rue des Français, sur 90 pieds de profondeur, face à la rue des Bons Enfans. Lequel lot fait partie du lot désigné par le No. 92, sur le plan du nouveau faubourg Marigny; ensemble les bâtisses et améliorations qui y existent.

Conditions—Les esclaves payables 1/3 comptant, 1/3 à 6 mois, et 1/3 à 12 mois. Le lot de terre payable 1/3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 oct—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SUCCESSION de François Boré, h. c. l. Mercredi 13 de décembre prochain, à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 novembre courant, il sera vendu:

UN SUPERBE TERRAIN,

Avec les bâtisses en bois qui sont dessus, en mauvais état; situé au faubourg Ste. Marie, rue Perdido alias dite des Pigeonniers, dans l'îlet formé par les rues Perdido, Baronne, Poydras et Philippa; mesurant 34 pieds de face, sur une profondeur de 120 pieds 42 pouces, sur la ligne de la rue Philippa.

Conditions: 1/4 comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez L. Feraud, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Succession de François Meffre Rouzan.

SAMEDI, 16 Décembre prochain, à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans, en date du 8 novembre courant, il sera vendu les esclaves suivans, dépendant de la dite succession savoir:

1o. HONORE, nègre âgé à peu près de 16 ans.
2o. CHERY, mulâtre, âgé à peu près de 30 ans.
3o. MARIE HELENE, négresse, âgée à peu près de 24 ans, avec ses deux enfants savoir:
Mary Cesaire, âgée à peu près de 7 ans, et Chernalen, garçon âgé à peu près de 4 ans.
4o. CHARLOTTE, négresse, âgée à peu près de 46 ans.

Conditions—1/4 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs en l'étude de Théodore Seghers, notaire public. 10 nov

PAR FERNANDEZ & WHITITING.
Succession Suares.

SAMEDI, 9 de décembre prochain, à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, à midi précis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans, en date du 4 novembre courant, il sera vendu le nègre LEWIS, âgé à peu près de 39 ans, cordonnier.

Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, en l'étude de W. Y. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LE Mercredi, 22 novembre, à midi, à la Bourse, au coin de Chartres et St. Louis, il sera vendu à la folle enchère de Mr. Defau, qui n'a pas rempli les conditions de la vente à lui faite le 11 de mai dernier.

Deux Terrains situés au faubourg Franklin, dans l'îlet No. 64, d'après le plan fait par L. Surgi, architecte, et daté du 6 septembre 1836, et déposé en l'étude de Jos Cuvillier, notaire public.

Conditions: 1/3 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en date du 11 mai dernier, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente en l'étude de Jos. Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 nov

PAR J. LEVY.

IL sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, le 25 novembre prochain, pour le compte et aux risques et frais de James Nicholson, qui a été rendu acquéreur de ladite propriété, à une vente par Isaac L. McCoy, le 18 de février dernier, et qui ne s'est pas conformé aux conditions de la vente.

QUATRE LOTS DE TERRE

situés rue St. Amant, entre les rues Félicité et St. Marie, faubourg des Religieuses, marqués, d'après le plan qui sera exposé le jour de la vente, des nos. 1, 2, 3 et 4. Chacun de ces lots mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue St. Amant, sur une profondeur, variant de 142 pieds 7 pouces et demi, à 146 pds 2 pouces et demi.

Conditions: L'acquéreur du lot no. 1 devra assumer le paiement de $2,208 payables le 19 de novembre 1837, et le reste 1 et 2 ans, du 14 du mois de février dernier. L'acquéreur des lots 2, 3 et 4, un quart du montant comptant, et le reste et 1 et 2 ans, du 13 du mois de février dernier, le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque, sur lesdites propriétés.

23 oct—23,24,25,25 nov.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI, 22 du courant, il sera vendu à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, à midi précis.

La moitié indivise de trois terrains ou lots de terre, avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans la ville de Lafayette, dans l'îlet 8 B et mesurant chaque, 32 pieds 1 pouce et 4 lignes de face sur la rue Félicité [illegible] deux bonnes maisons en bois, avec citerne et autres dépendances, et bien entourée. Le tout d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions—$600 étant la moitié d'une hypothèque dû le premier de février prochain, et la balance comptant.

La vente est positive.

Les actes de vente, en l'étude de L. T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs. 14 nov

PROPRIETES AMELIOREES DE GRANDE VALEUR DANS LA PREMIERE MUNICIPALITE.
PAR MOSSY & GARIDEL.

VENDREDI, 1er jour de Décembre prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, seront vendues sans réserve, les belles propriétés suivantes de GRANDE VALEUR, savoir:

1o. Ce beau et élégant magasin à quatre étages, nouvellement bâti, situé rue Bienville No. 53, entre les rues de Chartres et Royale.

Le lot mesure 25 pieds 7 pouces de face, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces. Le magasin est construit de la manière la plus substantielle, tout en briques du pays, à l'exception de la façade qui est en briques de [illegible] à 100 pieds de profondeur, et derrière se trouve une cour pavée en pierres plattes avec un hangard et hydrant fournissant de l'eau qui vient du château d'eau de la Banque de Commerce.

Ce magasin est loué à bail pour un an, à partir du premier novembre courant à M. Wm. R. Carnes à raison de $2500 pour l'année, payables mensuellement.

2o. Le magasin No. 55, situé rue Bienville, attenant au numéro 53 et en tout point semblable à celui ci. Ce magasin est loué à bail à M. P. F. Ducongé pour l'espace de 3 années à partir du 1er. novembre courant, sous le pied de $3000 par an, payables chaque mois, avec le privilège de prolonger le dit bail de deux autres années.

3o. Le magasin No. 57, situé rue Bienville, attenant au No. 55 et en tout point semblable au précédant. Ce magasin est loué à M. Wm. Kenyen, pour l'espace d'une année à raison de $2500 par an, payables mensuellement.

4o. Cette élégante maison de maître, avec magasin, située rue Bienville, attenant au No. 53, bâtie sur un lot de terre de 25 pieds 7 pouces de face, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Le logement est occupé par M. James Carell, et loué par lui à bail jusqu'au 1er. novembre prochain, à raison de $1200 piastres par an; mais il est susceptible de rapporter maintenant $1800 par an. Le magasin est loué par M. E. Samet à raison de 50 piastres par mois.

CONDITIONS—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 nov—19

A VENDRE.
MURIERS BLANCS A GRANDES FEUILLES.

LE soussigné offre à vendre, à Freehold dans l'Etat de New-Jersey—Cinquante mille pieds de plante de Mûrier blanc à larges feuilles, de la présente saison. Ces arbres sont garantis véritables. (Multicaulis.) Le prix en sera modéré et variera selon la grosseur du plant.

L'extrême largeur des feuilles de cet arbre et la finesse de la soie produite par les vers qui s'en nourrissent, lui donnent une supériorité marquée sur toutes les différentes espèces de mûriers. Le temps est propice pour se procurer de ces plants, et ceux qui en désireraient, devront faire immédiatement leur demande. Ces arbres seront empaquetés avec soin et pourront facilement être transportés dans toutes les parties de l'Union, et lorsqu'une demande de mille pieds, ou plus, sera faite, ils seront délivrés à New-York, franc de port, et là ils seront embarqués sans délai, selon les ordres donnés.

Les personnes désireuses de se procurer une grande quantité de plants, pour former des établissemens propres à élever des vers à soie, seront traités à des conditions très avantageuses.

S'adresser par lettres affranchies, au soussigné à Freehold, dans l'Etat de New-Jersey.

3 oct D. V. McLEAN

HUILE DE BALEINE—93 boucauts de qualité supérieure, débarqué du navire Cincinnati et à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co. 13 nov 34 rue Poydras.

TOILE A DRAP, FORTE ET DE 4/4—109 balles de la manufacture de Nashua, en débarquement du navire Henry et à vendre par W. F. VIGERS & Co. 7 nov 30, rue Bienville.

BRIQUES FINES—19,800 briques anglaises, des meilleures qualités, reçue par le navire Mozart, et à vendre par LAURENT MILLAUDON, 7 nov 49, rue Royale.

FER.—94 tonneaux fer carré et rond, reçu de Liverpool et à vendre par LAURENT MILLAUDON, 7nov 49, rue Royale.

PIERRES PLATES.—1000 yardes pierres plates à paver, reçues de Liverpool par le navire Mozart, et à vendre par LAURENT MILLAUDON, 7 nov 49, rue Royale.

LA Banque des Citoyens, tire des checks sur New York, à vue. J. B. PERRAULT, 4 nov Caissier.

TRAITES SUR LONDRES—Directs, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co., 21 oct rue Toulouse, No. 53.

VIN—Grand Mousseux—100 caisses champagne, de la fameuse marque "Etoile", à vendre par KENNEDY, DUREL & Co. 53 Toulouse 27 oct

SANGSUES.

Reçu par les derniers arrivages, des sangsues de premier choix, à 25 cents pièce, au dépôt rue du Quartier, no. 36, entre Condé et Levée. 2 sept—a

150,000 Briques du Lac, à vendre et à livrer à volonté, à vendre par WILLIAM BOWMAN, No. 169, rue du Bassin.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire, de l'Etat de la Louisiane—A tous ceux que les présentes concernent, salut: Attendu que Florentin Sauton, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette cour pour que ladite vente soit enregistrée le dixième jour d'octobre de l'année 1837, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente, ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit, dix huitième jour de septembre de l'année 1837, en vertu d'un décret de la cour suprême, enregistré en cette cour le treizième jour de mai de l'année 1837, dans l'affaire de Zénon Orso vs. Veuve Louise Chenet Orso, no. 12461 du docket de cette cour, à laquelle vente Florentin Sauton s'est rendu acquéreur pour le prix de $6200, (six mille deux cents piastres.)

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain lot de terre situé rue St. Pierre, entre les rues Chartres et Royale, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St. Pierre sur cent pieds de profondeur, borné d'un côté par Nancy O'Hara et de l'autre côté et dans le fond par la veuve Clémente Garcia, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.

Témoin l'honorable Charles Watts, juge de la cour susdite, ce 12 octobre A. D. 1837.

13 oct—3l,30j P. LEBLANC, dép. greffier.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela peut concerner, salut:—Qu'il soit connu qu'attendu que Juliette Michel, femme de couleur libre, demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressée à moi W. F. C. Duplessis, Régister des Testaments, dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et ex officio Greffier de la Cour des Preuves, dans et pour la dite ville et Paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la Législature; intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834—Avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu et en exécution d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du deux septembre mil huit cent trente-cinq, et rendu dans la succession du feu François Roboum: lo. La propriété foncière ci-après décrite fut, le douze octobre mil huit cent trente-cinq, pour compte de la dite succession du feu François Roboum, offerte en vente publique à l'encan par le susdit Régister des Testaments dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et par lui adjugée comme suit, savoir:

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un lot de Terre situé en la ville de la Nouvelle Orléans, rue Bourgogne, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, mesurant trente-sept pieds et demi de face sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, ainsi qu'une maison brequetée entre poteaux, de quatre appartements, avec galerie, cuisine, &c. &c. Les banquettes devant être à la charge de l'acquéreur outre et au-dessus du prix d'adjudication, adjugé à l'hoirie Belot, pour compte de Juliette Michel, femme de couleur libre, pour le prix de quatre mille cinquante piastres,—$4050.

Conditions de la vente—un cinquième comptant, et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations contre le lot de terre et les bâtisses ci dessus décrits, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite, ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.

En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce 17ème jour du mois de novembre, A. D. 1837.

W. F. C. DUPLESSIS, 18 nov Régister des Testaments.

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.
Conseil de la première Municipalité.
Séance du 30 Octobre 1837.

RESOLU que l'ordonnance concernant le bois de chauffage, approuvée le 20 octobre 1817, et celle amendant ladite ordonnance, approuvée le 11 avril 1818 soient publiées dans la gazette officielle, affichées aux coins des rues de cette municipalité, et qu'il soit enjoint à tous les commissaires et autres officiers de police de cette municipalité de faire strictement exécuter les dispositions contenues dans lesdites ordonnances.

Signé PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 2 novembre 1837
Signé DENIS PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme:
THEARD, Secrétaire.

ORDONNANCE CONCERNANT LE BOIS DE CHAUFFAGE.
Le conseil de ville arrête ce qui suit.

Art. 1. Le bois de chauffage de toute espèce ne pourra être vendu, dans la ville de la Nouvelle Orléans et ses faubourgs incorporés, que par corde, demi corde ou quart de corde, et la corde de bois de chauffage aura huit pieds de long sur quatre pieds de hauteur et quatre pieds de profondeur, mesure américaine, au moyen de quoi les bûches devront avoir une longueur de quatre pieds, même mesure.

Art. 2 Tous ceux qui feront usage de charrettes pour envoyer ou transporter du bois de chauffage dans la ville et les faubourgs susdits, ne pourront se servir à cet effet que de charrettes ayant huit pieds de longueur (mesure américaine,) trois pieds de largeur sur le devant en dedans des ridelles, et trois pieds six pouces sur le derrière, et chacune des ridelles susdites devra avoir deux pieds cinq pouces de hauteur.

Art. 3 Les ridelles des charrettes susdites devront être maintenues dans une direction perpendiculaire, au moyen d'une traverse en bois de force suffisante qui sera placée au centre de la charrette, et dont les extrémités seront solidement chevillées sur le sommet des dites ridelles.

Art. 4 Le bois de chauffage déposé dans les chantiers ou autres lieux de dépôt dans la ville pour y être vendu, sera mesuré par le commissaire de police du district dans lequel le dit chantier sera situé, et toutes les fois qu'il en sera requis par le vendeur ou l'acheteur; et le dit commissaire est autorisé à demander et recevoir six centimes ou quart par chaque corde de bois qu'il aura mesurée, laquelle somme sera payée par le vendeur lorsqu'il aura demandé que le mesurage en soit fait ou lorsque la quantité qui doit contenir une corde ne s'y trouvera pas; et cette somme sera payée par l'acquéreur lorsque la corde contiendra la quantité exigée et que ce dernier aura demandé qu'elle soit mesurée par l'officier susdit. Bien entendu que la rétribution ci-dessus fixée pourra être exigée par l'inspecteur, lors même que la quantité de bois mesurée n'excédera pas une demi corde ou un quart de corde. Et il est enjoint aux dits commissaires de police, de s'opposer à ce qu'il soit mis dans la corde, demi corde ou quart de corde aucun bois pourri, ni aucun bois qui empêche de bien mesurer.

Art. 5. Il sera du devoir des dits commissaires de police sans égard pour les limites de leurs districts respectifs, d'arrêter, examiner et mesurer toutes les charrettes, sans exception, transportant du bois de chauffage dans les rues et autres voies publiques de la ville et des faubourgs incorporés, afin de s'assurer si elles ont les dimensions requises par la présente ordonnance. Et toute personne qui transportera ou fera transporter dans la dite ville et les dits faubourgs, du bois de chauffage dans une ou plusieurs charrettes qui n'auraient pas les dimensions ci dessus prescrites, payera une amende de dix piastres par chaque contravention et par chacune des charrettes susdites; et dans le cas où le bois de chauffage contenu dans une ou plusieurs des dites charrettes serait destiné à être vendu et qu'il ne s'y trouverait pas une demi corde ou un quart de corde, le contrevenant payera la dite amende de dix piastres par chaque contravention, encore que la dite ou les dites charrettes eussent les dimensions ci dessus prescrites.

Art. 6. Toutes les fois qu'un habitant, domicilié hors des limites de la cité, enverra dans la ville et les faubourgs incorporés du bois de chauffage dans une ou plusieurs charrettes, et que la dite ou les dites charrettes seront de dimensions moindres que celles ci dessus spécifiées ou qu'elles contiendront moins d'une demi corde ou d'un quart de corde de bois de chauffage, il sera du devoir de l'inspecteur ou officier de police qui aura reconnu et constaté la contravention, de faire conduire la dite ou les dites charrettes devant l'Hôtel de Ville, et d'en faire son rapport au maire, qui ordonnera de les retenir dans le dit endroit qu'il désignera, jusqu'à ce que le contrevenant ait payé une amende de dix piastres par chacune des dites charrettes trouvées en contravention.

Art. 7 La présente ordonnance recevra son exécution à partir du premier novembre prochain, sauf ce qui concerne la longueur du bois de chauffage dont l'exécution n'aura lieu qu'à dater du premier avril, mil huit cent dix huit; et jusqu'à la dite époque du premier avril le bois de chauffage transporté en ville et dans les faubourgs incorporés, pourra être vendu encore qu'il n'ait pas la longueur ci dessus prescrite, pourvu que dans ce cas, le vendeur donne une quantité de bois suffisante pour compléter la quantité de pieds cubes que doit contenir la corde, demi corde ou quart de corde, à peine d'une amende de dix piastres contre toute personne en contravention, moitié de l'amende sera pour le dénonciateur et l'autre moitié pour la ville.

Art. 8. A dater de la dite époque du premier novembre, toutes les ordonnances concernant le bois de chauffage, antérieures à celle ci, sont et demeurent annulées.

Approuvé le 20 octobre 1817.

Il est ordonné par le conseil de ville de la Nouvelle Orléans, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, le bois de chauffage transporté en ville et dans les faubourgs incorporés, pourra être vendu encore qu'il n'ait pas la longueur de quatre pieds, prescrite par l'ordonnance à laquelle celle ci est un amendement; pourvu que dans ce cas le vendeur donne une quantité de bois suffisante pour compléter la quantité de pieds cubes que doit contenir la corde, demi corde ou quart de corde, à peine d'une amende de dix piastres contre toute personne en contravention, moitié de l'amende sera pour le dénonciateur et l'autre moitié pour la ville.

Approuvé le 11 avril 1818.
Pour copie conforme.
THEARD Jr., secrétaire.

CHARLES H. GRANT & CO
No. 46, rue de Chartres.

VIENNENT constamment un assortiment complet de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES. Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, [illegible] oirs, glaces, matelas en crin, et mousse, [illegible] 1er avril

AVIS AU PUBLIC.

LE Dr. Stephan H. Bardesh, de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiquer dans la médecine, chirurgie et accouchement.

Docteur B a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès et depuis deux années il pratique à Natchitoches, Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.

Sa demeure est rue Royale No 103. 2 oct—6m
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures

INFIRMERIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Et Chambres Particulières pour les malades des deux sexes.

ADDITIONNELLEMENT aux agréments et avantages offerts aux étrangers et aux habitans de la Nouvelle-Orléans, le Docteur McFarlane, a été assez heureux de conclure un arrangement avec les Docteurs J. M. W. Picton et Warren Stone, de l'Hôpital de Charité, où ils pourront donner journellement tous les soins de leurs professions.

Les talens bien reconnus de ces messieurs, rendront l'Infirmerie de la Nouvelle-Orléans aussi parfait, que les plus distingués des Etats Unis. 14 nov—5

SUCRE—11 boucauds en débarquement et à vendre par F. H. GALLWEY, 11 nov. No. 31, rue de la Commune.

PORC MESS—90 barils Porc Mess, à vendre à bon marché par FORSYTH, GODWYIN & Co. 11 nov

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement des navires Talma et Vaillant, et d'importation antérieure:
44 caisses vermicelle,
8 do macaroni,
2 caisses de petits pois, caps à l'huile, &c.
10 do sardines à l'huile de la marque Colin,
10,000 bouchons,
94 caisses de gelée de groseilles et abricots,
400 paniers anisette,
56 caisses de vin Gruau Larose, en demi barils,
20 do Chateau Margaux do,
15 do Hermitage blanc,
100 do Bourgogne, Chambertin,
200 do fruits à l'eau de vie,
140 do cerises.
200 barriques vin rouge de diverses qualités,
250 barils de vinaigre,
47 barils de vin blanc,
Eau de vie de J. Dupuy en pipes et barils, vieille eau de vie en barils,
2000 caisses vin rouge de diverses qualités,
100 paniers d'huile d'Olive,
160 caisses do de Nico,
10 balles couvertures,
150 sacs café,
20 barils légumes secs,
150 paniers champagne,
60 paniers de bouteilles vides,
6 caisses fruits de Colin,
Un bel assortiment de fusils de chasse,
50 barils de whiskey.
15 nov H. PALOC & DUFOUR.

NOUVELLE BIJOUTERIE.

REÇU par les navires Créole et Cincinnati, un fort bel assortiment de bijouterie et de marchandises et objets de fantaisie, savoir:

Montres d'hommes et de femmes de tout genre; chaînes d'or et d'argent; bagues de diamans; épingles, crayons d'or et d'argent; besicles et dés d'or, d'argent et d'acier; fourchettes et cuillers; grandes et petites cuillers; pistolets de poche et de tir; couteaux, canifs, rasoirs; &c.

Et une grande variété d'articles qu'il serait trop long d'énumérer, à vendre en gros et en détail, au comptant ou contre de bon papier, par L. MUIR, No. 113, rue de Chartres.

N. B. Tout raccommodage de montres, doit être payé comptant. 13 nov

EN débarquement du navire Rubicon du Hâvre et à vendre par le soussigné:
100 paniers Champagne,
50 caisses Kerchenwaser,
25 do Absynthe,
100 do Cerises de Badin frères,
100 do Vin blanc de Chablis,
25 do Eau de vie de Dantzick,
50 do Marasquino de Zara,
10 do Crachoirs en porcelaine d'un joli dessin,
25 do Liqueurs cruchons figurés, en porcelaine,
600 do Liqueurs en cruchons porcelaine,
400 do Liqueurs en bouteilles blanches grandes bouteilles,
900 do Sirop de groseille, par 24 demi bouteilles,
50 do Raisins de Malaga, à l'eau de vie,
S'adresser à R. A. LEFEBVRE,
13 nov—6 rue Toulouse près la Levée

GINGAS.—2 caisses gingas reçues par la barque Ella Hand, de Philadelphie et à vendre par GODFREY, BLOSSMAN & Co. 16 nov 26, Vieille Levée.

GENIEVRE DE HOLLANDE des marques bien connues de Crown Peke & Swan, maintenant en débarquement du navire Congress d'Amsterdam et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.

De plus en magasin, genièvre de Schiedam, de la marque de Steenboom. 16 nov

HUILE DE PALMACHRISTI—20 barils et 400 potiches, en débarquement du navire Congress d'Amsterdam, et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 16 nov

ORGE PERLE, NOIX MUSCADE ET AMILON—20 barils orge perlé; 8 barils d'amilon, en débarquement du navire Congress d'Amsterdam, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 16 nov

EAU DE SELTZ—reçu par le navire Congress d'Amsterdam, 30 paniers eau de Seltz, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 16 nov

GARANCE DE HOLLANDE—En boucauds très fraîches, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 16 nov

GRAISSE—170 barils graisse en feuille, de Cincinnati, blanche et dure; en débarquement du bateau à vapeur Commerce, et à vendre par YORKE FRERES, 65, rue du Camp. 16 nov

SUCRE.—50 boucauts de sucre, première qualité, de la nouvelle récolte sur habitation à vendre par P. H. GALLWEY, 31, rue de la Commune. 16 nov

FROMAGE D'EDAM—100 boîtes reçues par le navire Congress d'Amsterdam, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 16 nov

TRAITES SUR BOSTON à vue, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 16 nov

LIQUEURS—Vieux Whiskey d'Irlande, en bouteilles, Vin de Madère, en pipes, demi pipes et quarts, Madère de Cercle, do do, Eau de Vie de la Rochelle en demi pipes, d'importation directe. Champagne de première qualité, en panier, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 16 nov

FOIN—180 balles de foin en débarquement du navire Alabama, de New-York, et à vendre par FRANKLIN & AMES, 48, rue du Camp 16 nov

CORDE D'EMBALLAGE ET FICELE—100 rouleaux et 30 balles de ficelle, en magasin et à vendre par JAMES REED & Co. 8[illegible], rue de la Commune. 16 nov

MERISE en baril et en caisse, à vendre par R. F. NICHOLS, Encoignure Camp et Natchez.

CONFITURES assorties dans des caisses de toutes grandeurs, expressément pour la campagne, à vendre par R. F. NICHOLS, Encoignure Camp et Natchez. 16 nov

BISCUIT DE SODA—Ou manufacture constamment chez le soussigné. [illegible] encoignure Camp et Natchez.

5000 BRIQUES de Berry, à vendre par HARRISON, CLEGG & Co., rue de la Douane. 16 nov

TRAITES sur Baltimore à vendre par HARRISON, CLEGG & Co, rue de la Douane. 16 nov

DRAPS POUR NEGRES.—1 balle drap croisé, noir et blanc 3 dito uni, 2 dito Linsey rouge et blanc, 2 dito Linsey rouge et bleu, en débarquement et à vendre par COIT & Co. 20, rue de la Douane. 16 nov

MARCHANDISES DU PAYS.—10 caisses toile à chemises, blanchies, de 7/8 et 10 dito écrue 3/4, à vendre par COIT & Co. 20, rue de la Douane. 16 nov

JAMBON.—66 barils jambon plat-côtés, épuré à Cincinnati, en bon ordre, 10 dito jambon dito, en débarquement et à vendre par M. MAHER, 16, rue Poydras. 16 nov

PORC.—10 barils mess et 100 dito primo, à vendre par M. MAHER, 16, rue Poydras. 16 nov

GRAISSE.—200 fréquins graisse ferme, à vendre par M. MAHER, 16, rue Poydras. 16 nov

TRAITES sur la Havane, à courte échéance et en sommes convenables aux acheteurs à vendre par J. ROBERT & Co. rue Bienville No. 47 15 nov

SUCCESSION DU REV ADAM KENDELON.—Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu le Rev Adam Kendelon, sont invitées à les présenter et celles qui doivent à la dite succession sont instamment priées de payer le tout entre les mains du soussigné exécuteur testamentaire. 10 nov EDWARD DUPLESSIS.

SUCCESSION DE JOHN WOOD.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu John Wood, sont requises de payer ce qu'elles doivent. et celles ayant quelques réclamations de les présenter à
CHAR. A. LABUZAN.
24 oct—1m Curateur, à la banque des Négocians.

CAFE DE LA HAVANE—400 sacs café Havane, en débarquement du navire Strafford et du brick Oriante, à vendre par R. GRONING & Co. 11 nov

BISCUIT DE SODA—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que son établissement est maintenant en pleine opération et qu'il peut exécuter tous les ordres qu'on lui donnera avec exactitude et rapidité. R. F. NICHOLS, 11 nov encoignure Camp & Natchez.

BEURRE ET FROMAGE.—20 barillets beurre de Goshen; 40 caisses fromage, en débarquement du navire Orleans et à vendre par PUECH & DUPLESSIS, 8 nov 28, Vieille Levée.

CLOUX—90 barillets en magasin et à vendre par FRANKLIN, AMES & Co. 8 nov rue du Camp No. 48

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société qui existait sous la raison de Goulé & Lambert est dissoute par limitation. La liquidation se fera par les deux associés en leur ancien bureau, est situé rue de l'Hôpital entre Condé et Levée. Ils prient ceux qui leur doivent de venir régler leurs comptes et ceux à qui ils peuvent devoir de faire connaître le montant de leurs réclamations. J. GOULE, 10 nov R. LAMBERT.

Le soussigné continuera le même genre d'affaires (groceries) en son propre nom. 10 nov R. LAMBERT.

BOIS ET CHARBON—Les soussignés, ont pris des arrangemens, pour être constamment approvisionnés des meilleures qualités de bois et de charbon, et se trouvent prêts à en fournir au public, et particulièrement aux familles particulières, à des prix les plus avantageux. Des ordres laissés au magasin de messieurs E. Johns & Co. encoignure des rues St. Charles et Commune, seront ponctuellement exécutés.

Prix du bois par corde, $7; charbon, par baril, $1 50. livrés. 10 nov—6 H. R. DENTHIEN & Co.

CUCULLU, LAPEYRE & Co. offrent à vendre,
400 Caisses Raisins frais de Malaga,
30 Jarres Raisins frais de Malaga,
150 Barils Vin doux de Malaga,
50 Barils Vin sec de Malaga,
40 Barillets Olives fraiches,
25 Ballots papier à écrire, espagnol
80 Barils Thon frais, mariné,
50 Caisses Vin sec et doux,
10 Sacs noisettes. 4 nov

SUCRE ET CIGARES DE LA HAVANE.—En débarquement de l'ex goëlette Water Witch, de la Havane, et à vendre par le soussigné,
40 caisses Sucre blanc de la Havane,
104 milliers Cigares (Regalia).
J. M. CABALLERO, 4 nov No. 80, rue St-Louis.

R. A. PORTER, Dentiste, No 125, rue du Canal—Après beaucoup de peines et d'expériences, a réussi à fabriquer des dents incorruptibles, qui par leur ressemblance aux dents naturelles, peuvent tromper l'œil le plus scrutateur.

Il possède quelque nombre de dents qu'on puisse désirer depuis une jusqu'à un ratelier complet, d'après une méthode perfectionnée, qui ne laisse aucune gêne—toutes ses opérations étant faites d'après les principes scientifiques les plus modernes, sont invariablement garanties.

Le docteur Porter a quelques échantillons de son travail, qu'il se fera un plaisir de montrer à ceux qui désireraient les voir. 30 oct

LILLY & FERGUSON—Peintres d'enseigne et de batiment, rue de la Douane no 76. Reconnaissants de l'encouragement qu'ils ont reçus, ils tâcheront de mériter de plus en plus la confiance de leur amis et du public en général. Ils préviennent qu'ils ont constamment à vendre tous les articles concernant leur commerce, qu'ils donneront à des prix très modérés. 10 [illegible]

A VENDRE.—150 caisses blanc de baleine de New Bedford, 500 sacs piment, 40 pipes Genièvre de Hollande, 20 [illegible] pipes eau de vie de Bordeaux, 250 caisses [illegible], 500,000 cigares de la Havane, 200 quarts barriques vin de Malaga, 124 [illegible] tabac, 20,000 sacs en pitre, 20 quarts barriques vin de Madère, en magasin et à vendre par 20 nov R. GRONING & CO.

FARINE—230 barils farine superfine, en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 20 nov 41 Nouvelle Levée

JAMBON, &c.—Plats côtés, graisse, porc, beurre, bœuf mess, à vendre par G. DORSEY, 20 nov 44 Nouvelle Levée

CIDRE, fromage, son, huile de palmachristi, sacs en pitre, à vendre par G. DORSEY, 20 nov 44 Nouvelle Levée.

TRAITES sur Philadelphie, chèque de banque de $2500, à vendre par ROBINSON & Co. 20 nov 45 rue du Camp.

BILLETS de l'Alabama, en sommes de $500, à vendre par ROBINSON & Co. 20 nov 45 rue du Camp.

BILLETS des banques du Mississipi, Tennessee, et tout espèce de billets de banque qui n'ont pas cours, s'achètent par ROBINSON & CO. 20 nov 45 rue du Camp.

BILLETS des banques des Etats Unis et de l'Illinois, à vendre par ROBINSON & CO. 20 nov 45 rue du Camp.

PATATES, OIGNONS &c.—431 barils patates, 15 barils et 11,000 bottes d'oignons, 2000 cerles de boucauds, en débarquement de la goélette Geneva, et à vendre par LEVI H. GALE, 20 nov 23, rue de la Commune.

OIGNON—1100 bottes Oignons de New-Port, reçus par la goélette Franklin Green, et à vendre par BAILEY & ABBOTT, 20 nov 14, rue Bienville.

HUILE A TANNER—10 barils Huile à tanner, à vendre, en débarquement par BAILEY & ABBOTT, 20 nov 14, rue Bienville.

CHANDELLES—50 caisses Blanc de Baleine de Bristol, en débarquement et à vendre par BAILEY & ABBOTT, 20 nov 14, rue Bienville

PATATES—1200 boisseaux Patates du Nord, 177 barils do en débarquement de la goélette Franklin, à vendre par BAILEY & ABBOTT, 20 nov 14, rue Bienville

BEURRE—50 fréquins beurre de l'Ouest, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, 20 nov rue des Magasins No. 17

SUIF—4 barils suif, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, 20 nov rue des Magasins No. 17

BŒUF—40 barils bœuf primé, en débarquement du bateau à vapeur Pawnee, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON 20 nov rue des Magasins No. 17

VIN DE MALAGA—200 quarts de barriques, 150 barillets Malaga doux, à vendre par ROBERT H. WHITE, 20 nov rue Gravier No. 34

EAU DE VIE de Bordeaux—49 demi pipes à vendre par ROBERT H. WHITE, 20 nov rue Gravier No. 34

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Philadelphie et New-York, à vendre par 20 nov R. GRONING & Co.

BILLETS DE L'ILLINOIS.—$2000 en billets de l'Illinois, à vendre par 20 nov R. GRONING & Co.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE.—75 pièces toile d'emballage. 128 rouleaux cordage, 17 ballots ficelle, en débarquement du Peru et du Pawnee, à vendre par 20 nov R. GRONING & Co.

JAMBONS A L'USAGE DES FAMILLES —37 tierçons jambons sous enveloppe, arrangés pour les familles, en débarquement du bateau à vapeur Atalanta, et à vendre par LAYET & AMELUNG, 17 nov 17, rue du Commerce.

LES soussignés feront des avances libérales sur les chargements de produits faits à leurs amis en Angleterre, France, Hambourg et New-York. KOHN, DARON & Co. 17 nov No. 28, rue Bienville.

HUILE—20 barriques Huile d'Automne et 10 barriques excellente Huile de baleine pour l'hiver, à vendre par WOOD & SIMMONS, 17 nov No. 22, rue Poydras.

VIN DE CHAMPAGNE—En débarquement du navire Austerlitz—3/5 paniers Champagne, des meilleures marques 50 caisses Médoc supérieur; 85 caisses Liqueurs, à vendre par WOOD & SIMMONS, 17 nov No. 22, rue Poydras.

SEL—600 sacs Sel de Liverpool, à vendre par WOOD & SIMMONS, 17 nov No 22, rue Poydras.

15 barils de Sirop de batterie, en débarquement du steamer Washington. 17 nov J. MATERRE, No. 10, rue St. Louis.

HUILE DE PALMACHRISTI—13 barils Huile de Palmachristi, venant d'être reçus par le bateau à vapeur Prairie, et à vendre par GODFREY, BLOSSMAN & Co. 17 nov No. 26, Vieille Levée.

GOUDRON en barillets—Les soussignés viennent de recevoir 700 barils et de Goudron, en bon ordre, qu'ils offrent à vendre, en quantités convenables et au dessous du prix courant. W. E. & R. MURPHY, 17 nov No. 132, Vieux Bassin.

PEAUX—70 Peaux sèches, à vendre à bon marché pour clore une consignation par W. E. & R. MURPHY. 17 nov No. 132, Vieux Bassin.

DISSOLUTION DE SOCIETE—La société existant ci devant en cette ville entre les soussignés sous la raison de Grivot & Paige, est dissoute de consentement mutuel. A. Grivot est chargé de la liquidation des affaires de la société. ADOLPHE GRIVOT, TIMOTHY PAIGE.

Le soussigné continuera les affaires de la ci devant raison Grivot & Paige et les dirigera sous son propre nom.

JAMBON—10 barriques jambon sous enveloppe, en magasin et à vendre par A. GRIVOT, 15 nov 12, Poydras.

WHISKEY—100 barils vieux Monongahela, à vendre par A. GRIVOT, 15 nov 12, Poydras.

PORC—60 barils porc M. O. et P. O. à vendre par A. PAIGE, 15 nov 12, Poydras.

CIGARES—Regalia, Trabucos et autres qualités de cigares de la Havane, à vendre à des prix raisonnables par J. ROBERT & Co. 15 nov. rue Bienville No 47

90 Caisses sardines à l'huile contenant 40 boîtes chaque, en débarquement du navire Lafayette, à vendre par 11 nov A. ST. GEORGES.

P. LONGIS offre à vendre les articles suivans reçu par le Rubicon:
19 à 7/8 Drap noir Sédan, pour redingotte,
11 do 1/2 do do do habit,
10 do 7/8 do giroflé pour redingotte et habit,
20 do 7/8 do bronze do
17 do 7/8 do bleu manteau,
9 do 7/8 do tope pour redingotte,
7 do 1/2 do bronze vert,
16 do 1/2 do vert dragon,
19 do 7/8 do rosé pour dessus,
20 do 7/8 do bleu vif pour habit,
49 do do nouveautés,
120 do do casimir noir,
12 do do écarlate,
12 do do garance.
10 nov—6 rue St. Louis No. 6

A VENDRE—De seconde main, trois très bonnes Chaudières cylindriques à vapeur; soit ensemble, soit séparément, de 22 pieds de long sur 2 pieds de diamètre. S'adresser à J & L. GIRARD. 7 nov No. 13, rue Conti.

BINOCHE, FRERES, ont l'honneur de prévenir les dames, qu'il feront l'ouverture de tous leurs articles de nouveautés, mardi, 14 du courant. 133, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse. 13 nov

MELASSES.—60 barils mélasse supérieure, à vendre par E. & J. ANDREWS, 6 nov 32, rue Gravier.

SUCRE.—50 boucauts sucre, de qualité supérieure, à vendre par E. & J. ANDREWS, 6 nov 32, rue Gravier.

FORSYTH, GODWIN & Co. ont transporté leur comptoir, au No. 135, rue des Magasins, vis à vis de MM. J. Bridge & Co., au bureau ci devant occupé par M. William M. Beal, l'entrée est dans l'allée. 6 nov

COMPTOIRS, MONTRES, &c.—2 grandes montres, de rencontre; 2 comptoirs do, 2 autres comptoirs fermés; 1 do ouvert, à vendre à bon marché par 4 nov POLLARD & GREEN, 29 Chartres.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à 6 jours de vue, à vendre par E. & J. ANDREWS, 4 nov 32, rue Gravier.

SUCRE.—15 boucauts Sucre de première qualité, à vendre par E. & J. ANDREWS, 4 nov 32, rue Gravier.

GELEE DE GOUYAVE.—10 caisses Gelées de Gouyave, reçue et à vendre par R. F. NICHOLS, 4 nov Encoignure Camp et Natchez.

CREME CANDI A LA VANILLE—Cet article se manufacture tous les jours, et garanti de se conserver dans tous les climats. A vendre par R. F. NICHOLS, 4 nov Encoignure Camp et Natchez.

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations contre le bateau à vapeur Merchant sont priées de les présenter pour en recevoir le montant. H. C. CAMMACK, 2 nov—3 A l'Allée de Bank.

BOUCAUTS A MELASSE—500 boucauts à mélasse dans l'ordre le plus parfait, à vendre par WM. G. HEWES & Co. 3 nov rue Poydras No. 34.

MORUE—100 quarts Morue, venant de débarquer à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 3 nov No 27, rue St. Louis.

BEURRE DE GOSHEN—30 fréquins Beurre frais de Goshen, à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 3 nov No. 27, rue St. Louis.

PROPRIETE DE VALEUR dans la première municipalité, à vendre.

Un lot de terre de valeur, avec une maison et ses dépendances, situés dans la rue Dauphine. S'adresser à L. J. PILIE & SPRINGBETT, 17 oct—12 no. 8 Arcade de Banks.

661 CAISSES VIN DE PAUILLAC, à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 10 oct 27, rue St. Louis.

GRANIT propre à faire des devants de magasins et pour d'autres objets, qui peut être travaillé et préparé selon les ordres, sous le plus bref délai. S'adresser au dépôt, no. 147, rue de la Douane entre les rues Dauphine et Bourgogne.

N. B.—Le basement des édifices en briques peut être enlevé et remplacé sans danger par le granit sans beaucoup d'inconvéniens pour ceux qui occupent la maison. 23 sept—a

BRIQUES A FEU DE PREMIERE QUALITE, A VENDRE à l'entrepot de M. Bonitay, près de Pensacola, de 3 à 400,000 briques d'une qualité qui n'excède en rien à n'importe quelles briques des Etats-Unis. Ceux qui désirent se procurer cet article feront bien de les acheter, [illegible] il n'y a pas à se tromper dans leur qualité. [illegible] JAMES & STARNS.

REÇU par le Concordia et à vendre par les soussignés, un assortiment de Porcelaine, et trente paniers Eau de Seltz V. & O. VIGNAUD, 2 sept rue de Chartres, No. 49.

DOUBLONS ESPAGNOLS à vendre par [illegible] CUCULLU, LAPEYRE & Co.

DETENU à la geôle de police du Faubourg Washington, de la Troisième Municipalité, à Frascati, le nègre nommé Ben Amstrong, se disant libre, âgé d'environ 28 ans, taille de 5 pieds, 5 pouces, peau rousseâtre, ayant des marques d'incision sur les deux extrémités du front, et ne parlant que l'anglais; avis est donné au propriétaire de le réclamer conformément à la loi.

Poste du Faubourg Washington, 20 Nov. 1837. P. BAYHI, 20 nov—10 Chef du Poste.

DETENU à la geôle de police du poste du Faubourg Washington, de la Troisième Municipalité, à Frascati, le nègre Daniel Tourner, se disant libre, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds, 4 pouces, figure ordinaire et ronde, ne parlant que l'anglais; avis est donné au propriétaire de le réclamer, conformément à la loi.

Poste du Faubourg Washington, 20 Nov. 1837. P. BAYHI, 20 nov—10 Chef du Poste.

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.

S'est absenté de chez son maître, le 17 septembre dernier, le mulâtre américain Henry, âgé d'environ 30 ans, parlant assez bien le français. Sa taille est de 5 pieds 7 à 8 pouces; il est [illegible] de son état, et est assez facile à reconnaître par les rousseurs qu'il a sur la figure. Il est probable que ledit esclave se fait passer pour libre.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état. S'adresser au bureau de cette feuille.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres embarcations, sont prévenus de ne point recevoir ledit esclave sur leur bord, sous peine d'être poursuivis pour dommage, conformément à la loi. 15 nov—7

Parti marron de chez les soussignés Meneré Pierce, le nègre TOM, se faisant appeler John Thomas, jouant du violon; il est de la taille de 5 pieds 4 à 5 pouces, parlant anglais et français, est maigre de figure.

Vingt piastres de récompense à celui qui le logera dans une des geôles de cet Etat. 9 nov—

$15 de Récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, depuis environ un mois, le nègre CLARK, âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces, physionomie souriante, parlant anglais et français, bien connu comme ayant travaillé dans les presses à coton.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont requis de ne pas recevoir à leurs bords ledit esclave, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

La récompense ci dessus sera payée à quiconque le conduira à la geôle ou le ramènera chez son maître. ARMAND VIENNE, 16 nov—6 rue du Canal, no. 67.

CHEVAL VOLE.
VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.

IL a été volé lundi dernier 13 du courant, dans la rue Royale entre Toulouse et St. Louis, à 9 heures du matin, un cheval alezan brûlé, sellé et bridé, le cheval a une petite étoile au front, du blanc aux deux pieds de derrière, un peu du côté du montoire, et à droite du sabot jusqu'à la première phalange, des marques d'écorchures de la selle et quelques taches blanches au dos, une contravine au cou, du côté du montoire et une marque d'écorchure du collier à l'épaule, presque guérie, une grande queue, quelques crins de coupés dessus par petits bouquets, le cheval est [illegible] de 7 à 8 ans, en bon état de service, crins et cou long, l'œil vif, trottant bien, fringant par fois au harnais, la selle américaine, un peu usée, étriers jaune avec une [illegible] bleue, brides de peau jaune. bride de double piquage blanc, avec gourmette, double rêne de peau jaune tâchée de noir.

Toute information à ce relative, fera plaisir au propriétaire. J. L. RABASSA. 18 nov—3

ANIMAUX EPAVES.

IL a été conduit chez le syndic du 5ème district de la Première Municipalité; les animaux suivants:

Un cheval créole noir, avec une tâche blanche au front, marqué à la cuisse gauche F D, et une vieille blessure sur le dos.

Une jument blanche, tâchée de rouge dans tout le corps, marquée à la cuisse gauche R, et son poulain cannelle, les pieds et la queue noirs, âgé d'environ une année.

Si ces animaux ne sont pas réclamés d'ici au 30 Novembre, ils seront vendus à l'encan, conformément à la loi, par le soussigné, chez Mr. Roux, près de la maison Clark, à 3 heures de l'après midi. 16 nov—10 R. GUIGNAN, syndic.

DES PROPOSITIONS cachetées pour fournir du bœuf frais, pendant une année à dater du 1er décembre 1837, jusqu'au 30 novembre 1838 aux troupes de la Nouvelle Orléans, seront reçues par le soussigné jusqu'au premier décembre 1837, à 2 heures de l'après midi, époque à laquelle elles seront ouvertes.

Le bœuf devra être sain et d'une bonne qualité, en quartier, avec une proportion égale de chaque [les cous et les jarrets sont exclus].

Les jours de livraison, et la quantité probable de viande qui sera nécessaire ainsi que les termes et conditions du contrat, pourront être connus en s'adressant au soussigné, au no. 16 rue Toulouse.

JOHN B GRUYSON, 1er lieutenant, et assistant commissaire des vivres. 15 nov—15

NOURRICE.—Une respectable dame française, d'une santé robuste et parfaitement saine, désirerait se placer immédiatement en qualité de nourrice dans une bonne maison. Elle donnera tous les renseignements désirables.

S'adresser à Mme. Simon accoucheuse, entre Royale et Bourbon. 15 nov

ARTICLES DE PARIS, SOIERIES, RUBANS, &c

LINON batiste, Mouchoirs batiste dans tous les genres.
Etoffes nouvelles pour chapeaux, Rubans qualité de Paris
Etoffe lustrée gros grain, pour mantilles.
Satin façonné riche, noir et couleurs assorties.
Velours noirs de Lyon extra fort pour marchands tailleurs.
Broderies, Nouveautés dans tous les genres.
Etoffes nouvelles pour chapeaux de dames.
Lustrine d'Italie. Aérine noire, Mérinos.
Blondes blanches de Paris; Dentelles en fil, à vendre par M. CAFFE, No. 72, rue Royale, entre Bienville et Conti.
Les marchandes de modes sont priées de venir jeter un coup d'œil sur cet assortiment. 15 nov—1m

A VENDRE—Il sera vendu à l'amiable trois nègres de choix, pleinement garantis et acclimatés, qui sont offerts en vente pour aucune cause de mécontentement: le plus vieux d'entr'eux n'est âgé que de 25 ans: le premier est un excellent forgeron qui rapporte à son maître $45 par mois; les deux autres sont des charretiers de premier ordre, et peuvent être employés à autre chose; l'un d'eux a été excellent peseur. L'acheteur pourra avoir $70 par mois s'il le veut pour les deux charretiers. Ils seront vendus séparément ou ensemble. Conditions, six et douze mois de crédit. S'adresser au magasin d'encan de MM. Fernandez & Whiting, rue St. Louis 17 nov—8

STEARNS, BROWN & CO. offrent à vendre à des prix accommodants, les articles suivants, à leur bureau No. 75, rue de Chartres, au premier:
Eau-de-vie de cognac, de J. J. Dupuy, et E. Rossean.
Eau-de-vie de Bordeaux, de diverses qualités.
Vin de Champagne, de la marque estimée de Jolly.
Madère et vin rouge, en pipes, barriques et futailles
Anisette—200 paniers qualité supérieure.
Blanc de baleine, savon, amidon. Ils attendent par les arrivages de France et du Havre, un assortiment d'articles de comestibles et de marchandises; propres à être exportés, ayant droit au debenture 13 nov—1m

ASSORTIMENT de souliers français pour hommes, reçu par les derniers arrivages, à vendre en détail par le soussigné. Aussi Chaussure américaine en tout genre, pour femmes, hommes et enfants. 16 nov—8 Jh. PAUCHON, maison seule sur la Levée entre les deux marchés.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux,
242 tierçons Vin blanc, Barsac, Sauterne et Grave.
72 barriques Vin rouge St. Julien, Médoc, &c.
24 quarts de pipes Eau de Vie, 4me preuve.
350 caisses Cerises à l'eau de vie.
150 do Fruits à l'eau de vie.
24 do Pruneaux de choix.
30 do Liqueurs superfines, en flacons de porcelaine.
7 do Fruits cristallisés.
38 paniers Champagne, qualité supérieure, en grandes et en demi bouteilles.
500 paniers Anisette superfine.
114 paniers d'Huile d'olive.
100000 Bouchons courts.
550 caisses Vin rouge différentes marques.
50 do Chambertin.
16 nov NORES & BROCARD, 14, rue Toulouse.

LE soussigné arrivant d'Europe, informe respectueusement le public, qu'il a reçu un assortiment complet de librairie, dans toutes ses branches, Jurisprudence, Médecine, Sciences, Littérature, Voyages, Romans, Classiques pour colléges, livres pour distribution de prix, Albums pour le jour de l'an, &c. Une augmentation de 1600 volumes de nos meilleurs auteurs, vient d'être faite à son cabinet de lecture. L'on pourra se procurer gratis les catalogues de livres en vente et du cabinet, à son magasin rue Royale, No. 139, entre St. Louis et Toulouse. 13 nov—8 ALFRED MORET.

COMESTIBLES FINS.

P. MARCOTTE prévient le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir rue de Conti, encoignure du passage de la Nouvelle Bourse, un magasin de comestibles fins, qui sera constamment pourvu des articles les plus frais.

Une longue expérience dans ce genre lui permet d'espérer le patronage de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 11 nov—12

AVIS AU PUBLIC.—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, que pour donner une plus grande étendue à son commerce, il vient de former une association avec Mr. Jules Mosnier, ébéniste.

Tous deux pourront par ce moyen, se charger plus spécialement, de ce qui est relatif à leurs professions réunies.

Ils s'engagent à remplir les conditions exigées des Tapissiers, Décorateurs et Garnisseurs. Ils fourniront à la demande et quelque soit la richesse des dessins; rideaux, draperies, tapis, tentures, &c., tenant un magasin complètement assorti de franges, galons, bordures et tous ornemens dépendant de leur état.

Ils tiendront de plus, tous meubles meublants, tels que lits, armoires, secrétaires, fauteuils, chaises, &c., matelats en crin, plumes, mousse, matelats à ressort, chaises ou fauteuils mobiles et à combinaisons pour les malades, et enfin tout ustensiles de ménage, au plus juste prix.

Ils attendent par les premiers arrivages, un choix de marchandises les plus nouvelles, qu'ils s'empresseront d'offrir aux conditions les plus modérées.

Les soussignés espèrent que le public, daignant encourager leurs efforts, voudra bien leur continuer le patronage dont le sieur Mallard a eu tant à se louer jusqu'à ce jour.

N. B. Les affaires de la maison se feront sous la raison de P. MALLARD & JULES MOSNIER. 8nov—15 entre Royale St. Philippe et Ursulines.

GUERISON radicale et sans nul retour des cors aux pieds.—Le sieur GUYOT, déjà connu dans cette ville par l'exercice de son art, y ayant déjà fait des cures merveilleuses, venant de parcourir diverses villes environnantes, où ses opérations ont été couronnées du plus grand succès, vient d'arriver en cette ville; il offre aux personnes affligées de cors aux pieds, oignons et durillons, de les guérir sans secours d'instrument tranchant et au moins de cinq minutes, sans perte d'une goutte de sang et sans douleur. Il se rendra chez les personnes, en s'adressant chez M. Jaunet, rue Condé, à l'ancien couvent des Ursulines, entre Ursulines et Hopital. 13 nov—6

LETTRES de change sur la Havane à vendre par 15 nov J. PRATS & Co.

DRAYS, CHARETTES, ROUES DE CHARRETTES, BROUETTES, etc. etc. faits à Philadelphie et à vendre par SAML. RIKER Jr. 1er. nov 28, rue du Camp.

SUCRE A BON MARCHE.

13 livres bon Sucre,
14 livres moins beau, } Pour 1 piastre.

AU magasin d'Antoine Michaud, encoignure des rues de la Vieille-Levée et Ursulines.

On trouve aussi magasin: Remède et Pilules de Le Roy, Carreaux et Tables de marbre, filets de pêche, Café du Brésil, Marmites françaises, Serrures et Ferrements de toute espèce. 31 mai—6 m

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES:

CLASSE No. 21.
Devant être tirée à la Nouvelle-Orléans Samedi 25 Novembre 1837.
J. K. MEAD—Directeur.
75 Numéros—12 Billets à tirer.
PROGRAMME:

1 Lot de	$15,000	est	$15,000
1 " "	5,000	"	5,000
1 " "	2,000	"	2,000
1 " "	2,000	"	2,000
1 " "	1,570	"	1,570
10 " "	1,000	"	10,000
10 " "	500	"	5,000
10 " "	400	"	4,000
15 " "	300	"	4,500
170 " "	120	"	20,400
126 " "	80	"	10,080
126 " "	40	"	5,040
126 " "	20	"	2,520
3780 " "	10	"	37,800
23436 " "	5	"	117,180
27,814			$2[illegible]3,090

Billets entiers $5 piastres; demi billets $2 50; quarts de billets $1 25.

Paquets de 25 billets chaque, contenant tous les numéros mis dans la roue, $125, garantis devant tirer $60, et pouvant tirer les quatre plus gros lots. Les coupons à proportion.

Le bureau est actuellement ouvert au No. 112, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti. 14 nov

Mairie de la Nlle. Orléans.

CONFORMEMENT aux ordonnances du conseil, avis est donné que lundi, 4 décembre prochain, à midi, au bureau de la mairie, la ferme des halles de la première municipalité, ainsi que la location des magasins attenant à la pompe à feu, seront adjugées à l'enchère pour un an, à partir du 1er. janvier 1838.

Le 15 novembre 1837.

15 nov D PRIEUR, maire.

Mairie de la Nlle. Orléans

CONFORMEMENT à une résolution du conseil de la première municipalité, avis est donné que, samedi, 25 du courant, dans le troisième district de la dite municipalité, il sera procédé à l'élection d'un alderman pour le dit district, en remplacement de M. P. Davis, démissionnaire. Cette élection aura lieu au café situé rue d'Orléans, à côté du théâtre, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après midi. Sont nommés juges inspecteurs MM. Fernandez père et Lafarge, et greffier A. J. Atocha.

Le 14 novembre 1837.

15 nov D. PRIEUR, maire.

Mairie de la Nouvelle Orléans.

CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendues à l'encan sur les lieux, le lundi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.

10 mai D. PRIEUR, maire

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS

District oriental de la Louisiane, No. 4347—James Campbell contre le bateau à vapeur Columbia—En vertu d'un ordre de venditioni exponas, à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, mercredi 29 du courant, à midi,

Le bateau à vapeur Colombia, tel qu'il se comporte, échoué au lac, près le chemin à coulisses; ensemble; ses grééments, appareaux et ameublement, payable comptant.

15 nov J. H. HOLLAND, marshall des E. U.

A VENDRE—Briques et Mécanique à les fabriquer—7 grandes roues à mouvoir les flèches;
5 flèches de différentes dimensions,
1 cylindre neuf de 11 pouces de diamètre,
1 petite pompe à pression,
1 moulin à moûts de première qualité, ayant une meule en pierre de 39 pouces de diamètre,
3 pivots de différentes grosseurs,
10 pressoirs et d'autres objets de mécanique, tels que tiroirs, manivelles, roues à coulisses de plusieurs grandeurs. &c. &c.
800,000 briques du pays de première qualité. S'adresser à
14 nov—8 C. HURST, à Hurstville.

A VENDRE.—Une négresse âgée de 23 ans, cuisinière et blanchisseuse, entièrement garantie; avec ces deux enfans, un garçon de 4 ans, et une fille de 2 ans. Aussi, un mulâtre âgé de 14 ans, habile à être domestique de maison. S'adresser à 14 nov E. GOTTSCHALK—Courtier

A VENDRE.—Une bonne maison de résidence, située dans le carré de la ville, ayant six appartements, cabinet, chambres à domestiques, citerne &c. également une porte cochère pour voiture. S'adresser à 15 nov. E. GOTTSCHALK—Courtier.

FROMAGE—20 caisses fromage peau de sucre, en débarquement du Louisville, à vendre par PUECH & DUPLESSIS, 15 nov rue de la Vieille Levée No. 28

FICELLE—A seine, saumon, à emballer et à amarres, à vendre par 15 nov H. C. CAMMACK & Co.

SUPERBES CASQUETTES EN PEAU DE LOUTRE—Evans & Co No. 10, rue de Chartres viennent de recevoir de New-York, un grand assortiment de casquettes en peau de loutre, pour hommes de la dernière mode. Ceux qui desirent acheter de belles casquettes peuvent s'adresser chez eux. 15 n.

CASQUETTES d'enfans—Les soussignés ont reçu par les derniers paquebots de New-York, des casquettes d'enfans et pour jeunes gens, de la dernière mode, en draps et en velours. EVANS & Co. 15 nov rue de Chartres No. 10

CHAPEAUX de Castor et de soie—Reçu par le navire Créole, de New-York, un assortiment complet de chapeaux noirs superfins, pour hommes de la dernière mode, qui méritent l'attention des amateurs. EVANS & Co. 15 nov rue de Chartres No. 10

SEL—600 sacs sel de Liverpool, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 10 nov rue Poydras No. 24

HUILE—15 barriques huile de blanc de baleine 10 do do pour l'hiver, à vendre par WOOD & SIMMONS, 10 nov rue Poydras No. 24

CORDES, et Toile d'emballage du Kentucky—Reçu de Louisville et à vendre par les soussignés 251 pièces toile d'emballage 1re. qualité, 201 rouleaux corde do CARRIERE, DARAN & Co. 10 nov rue St. Louis No. 15

Magasin de Papeterie et de Livres de la 3me. Municipalité.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir, rue des Champs-Elysées No. 23, entre les rues de la Levée et de la Victoire, en face de la maison des chars du Rail Road Pontchartrain, un magasin de Papeterie et de Livres, comprenant tout en général ce qui est requis pour ces diverses branches.

Ayant fait son apprentissage dans une des premières maisons de ce genre en cette ville, le soussigné espère, par son expérience, son activité et son intégrité, mériter le patronage qu'il sollicite de ce moment des habitans de la 3me. Municipalité et du public en général.

On trouvera chez lui constamment tous les articles relatifs aux susdites branches, et il se chargera aussi de tout ordre pour reliure, de livres de comptoir et autres, et d'impressions de toute espèce.

7 nov HERMANN HANKEL.

BLANC DE BALEINE, Huile de Blanc de Baleine, Maquereau, Morue, &c.—250 Caisses Blanc de Baleine, 4, 5 et 6, marques de New-Bedford; 15 boucauts et tierçons Huile de Blanc de Baleine. d'hiver; 50 barils Huile de Baleine d'hiver; 330 caisses savon, marque de l'Aigle No. 1; 208 kits, quarts, demi barils et barils maquereaux, Nos. 1, 2 et 3; 300 caisses morue; 200 do. Harengs; en débarquement du navire Deucalion, de Boston, à vendre par CARRIERE, DARAN & Co. 9 nov 11 et 15, rue St. Louis.

AMIDON et Fromage de Goshen—100 demi caisses amidon Poland, 50 caisses fromage de Goshen, en débarquement du navire Orléans, de N. York, et à vendre par CARRIERE, DARAN & Co. 9 nov rue St Louis Nos. 11 et 15

EAU-DE-VIE Française—200 demi et quarts de pipes Eau-de-vie de Cognac, 50 demi pipes Eau de vie de Champagne, des marques de l'Alligator et autres, d'importations directes, à vendre par QUARLES & Co. 30 oct

EAU-DE-VIE Française—100 demi et 50 quarts de pipes Eau de vie de Cognac, et de Champagne, d'importation de New-York, à vendre par QUARLES & Co. 30 oct

CORDE D'EMBALLAGE du Nord—300 rouleaux en magasin et à vendre par QUARLES & Co. 30 oct

CAFE DE LA HAVANE—Première qualité (vert et d'une qualité moyenne, en magasin et à vendre par J. F. SUMNER. 17 oct No. 55, rue du Camp.

MAIS EN GRAIN—Le soussigné vient de recevoir et offre à vendre 1137 sacs Maïs en bon ordre. CHS. BYRNE, 17 oct No. 128, rue Tchoupitoulas.

HUILE—10 barils Huile de lin, et 10 barils Huile à tanner, à vendre pour clore une facture. CHS. BYRNE, 17 oct No. 128, rue Tchoupitoulas.

MANUFACTURE DE SAVON DE CARROLTON.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il est prêt à fournir toutes les quantités de savon de 1re qualité pour l'usage des familles. Les ordres seront de suite exécutés en les adressant au bureau du chemin à coulisses de Carrolton, encoignure des rues Baronne et Poydras.

15 juin SALOMON COHN

LEGENDRE & BERNIAUD, No. 27, rue St. Louis, offrent à vendre, un assortiment d'épiceries etc, reçus par les derniers arrivages, savoir:
150 Jarres grappes de raisins verts de Malaga.
100 Caisses raisins de Malaga.
350 Caisses vin rouge.
50 Caisses fromage de Goshen.
80 Sacs café de la nouvelle récolte.
50 Caisses absynthe suisse.
100 do kirsch.
75 Caisses cerises à l'eau de vie, marque de Bassin
300 Milliers cigares de la Havane, différentes marques. 31 oct

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis que la société qui existait entre lui et le sieur Rufino Fernandez, sous la raison de V. A. Michot & Co. sera dissoute à partir du 31 Octobre 1837.

V. A. Michot continuera le même genre d'affaires à son ancien établissement, rue Ste. Anne, entre Royale et Condé, où l'on trouvera toujours un assortiment complet de Cercueils, Corbillards, Catafalques, de tous genres et de toutes qualités.

Il prie les personnes qui voudront lui accorder leur confiance de vouloir bien s'adresser directement à son établissement, et non au bureau de la fabrique de l'Eglise St. Louis, vu que les commandes qui lui seraient faites par cette voie, sans dénomination particulière, ne lui parviendraient pas.

Il sollicite de nouveau le patronage du public.

26 oct—12 3ps. V. A. MICHOT.

CUCULLU, LAPEYRE & Co. offrent à vendre les chargements des goëlettes Eclipse, Ulysses, et Mulata, consistant en:
600 barils eau de vie espagnole,
30 balles papier à écrire,
50 barils vin sec de Malaga,
120 barils do do doux,
4000 caisses raisins frais,
100 barillets olives,
100 barils cornichons,
30 barils amandes,
50 livres safran,
3 caisses [illegible] espagnols. [illegible] octobre

PEINTURE ET THEREBENTINE—1000 barillets [illegible], 500 dito dito blanc, 100 dito peinture noire, 100 caisses vert français, 200 barils esprit de Térébenthine, [illegible] en débarquement et à vendre par [illegible] COIT & Co. 20, rue de la Douane.

TERMS OF T[illegible]

SUBSCRIPTION.—Twelve Do[llars] per annum, payable annu[ally] ... dollars for the tri-weekly cou[ntry] ... year in advance, where no ... No subscription will be disco[ntinued until all arrearages] are settled. In case of disco[ntinuance] ... notice, in writing, must be ... ous to the expiration of subsc[ription].

ADVERTISING.—One dollar p[er square] ... insertion, and half that price f[or each subsequent] ... any material alteration from ... ments will be charged as a ne[w one] ... less is a square.

ADVERTISEMENTS ordered to ... vals, will be charged one doll[ar] ... insertion.

YEARLY ADVERTISERS.—Me[rchants] ... forty dollars for English alo[ne] ... guages, Banks, Insurance O[ffices] ... public institutions, fifty dollar[s] ... $30 for both languages. Ship ... or commission-merchants, sixty ... and $60 for both languages.

MARRIAGE, AND OBITUARY ... ing the attention of the pub[lic] ... cards of passengers, benefits,... one dollar per square, for the ... language.

COMMUNICATIONS or Advertis[ements of a personal] nature, when admissible shal[l be paid] in advance.

A deduction of twenty-five ... to Auctioneers, Sheriffs, Reg[isters and Mar]shals on sales of Real Estate, ... guages, and 10 per cent, in En[glish] ... on sales of other property.

ADVERTISEMENTS out of the ... of the yearly advertiser, such ... plantation sales, runaway slav[es] ... &c. will be charged for separa[tely] ... rates.

ADVERTISEMENTS not specifi[ed] ... published one month, and char[ged] ...

No advertisements of bankr[uptcy] ... in any case, unless paid for ... payment guaranteed by a ... own.

Theatres and other places of ... ng daily for the season, to be ... English alone, and 150 dollar[s] ...

All announcements of can[didates] ... ers shall be charged double the ... tisements.

FOR BATON [ROUGE]
And all intermediate ...
The ... boat Br[illiant] ... master, ... and all ... on every Wednesday and Sat[urday] ... the morning, and leave Baton ... and Monday at the same hour.

The Brilliant will take all ... freight, only in the hold.

By this arrangement, coast p[assengers] ... making a speedy and safe passa[ge] ... out the disagreeable necessity o[f] ... loaded to the guards with cotton.

All freight must necessarily b[e] ... Tuesdays and Fridays, as none ... morning of starting. In all c[ases] ... paid by shippers when the Co[nsignee is not on] board.

Freight landed at plantations ... owners.

For freight or passage apply o[n board].

N. B.—No debts will be pai[d] ... contracted by order of the capta[in]. nov 9—6m

Packets For New Yor[k]

To sail punctually every sec[ond] ... the season full or not full.

Ship Orleans, S. Sears, ma[ster] ... 27.
Ship Alabama, C. C. Berry ... Dec. 11.
Ship Arkansas, E. S. Denn[is] ... Dec. 25.
Ship Saratoga, W. Hathaw[ay] ... Jan. 8.
Ship Nashville, D. Jackson ... Jan ...
Ship Kentucky, J. Bunker, ... Feb. 5

The above ships are all of the f[irst class] ... and copper fastened, and h[ave been built in] New York expressly for this tr[ade] ... draught of water and almost inv[ariably cross the bar] without any detention. The C[aptains are] of great experience and the ship[s are towed up] ... and down the Mississippi ... have handsome furnished accom[modations, and stores] of the best description will be f[urnished]. The Cabin passage is $90 w[ithout wines or liquors] and there is no liquor furnished to ... For freight or passage, apply on ... FRANKLIN & AMES ... nov 11

The ships are not accountable f[or breakage of] ... hollow ware, marble or granite, ... rust of iron or steel, nor respo[nsible for any] parcel unless regular bill[s of lading are signed] there fore at the office of the agen[ts].

LOUISIANA LEG[ION]
NEW ORLEANS ...

AGREEABLY to law, the Lo[uisiana Legion will] parade and meet on the Pub[lic Square for] inspection review, on Sunday, 26 ... o'clock precisely in the morning.

Each commander of companies ... inspector an exact muster roll of ... composing their company.

The commanders of each corps a[re charged with the] execution of the present order.

By order of the Brigadier Gen[eral] ... commander of the Legion. D... oct31

BOWERS & BREW[STER]
EXCHANGE C[OMPANY]
No 39, CANAL-STREET, N[EW ORLEANS]
Mississippi, Alabama and all ... Gold Silver Bullion, Gold ... Coins purchased ... Doubloons, Sovereigns, and o[ther coins] FOR SALE

FRIERSON, DA[...]
COMMISSION MERC[HANTS]
No 89, Magazine S[treet] nov 3—5 N...

A CARD.
The Furniture S[tore]
C. W. A. VOIGHT ...
Nos. 11 and 73 Royal ...
Are constantly supplied with ... and solid Cabinet Furniture, at ve[ry] ... a22

L. DEPOORT[ER]
DENTIST
No. 130 Canal stree[t]

R. H. BRUNET[...]
Auctioneer.
Office No. 91 Common ...

Mayoralty of New O[rleans]

AGREEABLY to a resolution ... of the First Municipality, n[otice is] given that, on Saturday, 25th inst, in ... said municipality, there shall be h[eld an election for] an Alderman for said ward, to suppl[y the vacancy] occasioned by the resignation of M[r. P. Davis]; said election will take place betwee[n] ... and 5 P. M, at the Coffee House si[tuated in Orleans] street, next to the Theatre, and will ... ed by Messrs Fernandez Sen. and ... spectors, and Mr A. J. Atocha as ... November 14, 1837. D. P[RIEUR] nov 15

MAYORALTY OF NEW [ORLEANS]

AGREEABLY to the ordinance ... notice is hereby given that on ... cember next, at twelve o'clock noo[n] ... office, the farm of the two market h[ouses of] the first municipality, as well as the ... cated in the fire engine house, will ... auction for one year, commencing ... 1838. D. P[RIEUR] nov 15

SUCCESSION OF JOHN [WOOD]

ALL persons indebted to the suc[cession of] John Wood are requested to ... and those having any claims, to pre[sent them to] CHAS. A. LAB[UZAN] oct 24 At the Mer[chants' Bank]

EVERY kind of wood from a S[...] ... ing will be immediately made ... subscriber, at his office corner of ... or at his dwelling, corner of Royal ... He offers for sale a large quantity ... as planks for flooring, ordinary pl[anks] ... nov 2 ...

TO RENT—The lower floor ... the second floor of store N[o] ... quire on the premises

FLOUR & WHISKEY—50 ... ker Flour, landing from the ... rectified Whiskey, landing from ... sale by ORAIN & ... nl 3

COPARTNERSHIP.—The ... this day associated under the ... Brewster for the transaction of a ... business. GEORG[E] ... EDWARD ... n1

FUEL.—Ash and oak wood; ... boat charcoal, Northern ... lake bricks, shells; white and gr[ey] ... lime, for sale at the Carondelet Basi[n] ... and Villeré streets, ... oct 31 CHARLES ...

THE subscriber has the honor to ... and his friends, that the partn[ership] existing between him and Mr Rufin[o Fernandez, un]der the name of V. A. Michot & Co... on the 31st October, 1837.

V. A. Michot will continue the sam[e business] at his late establishment, St Anne ... Royal and Conde, where will be als[o found a com]plete assortment of COFFINS, HE[ARSES] ... TOMBS, of all kinds and all qualities ... He prays those persons who ... the him, to apply directly to h[im] ... of the St Louis Church, as ... may be given in that last way, with[out particular de]nomination, will not be attended.

He solicits the continuation of the ... oc 26—12t 3pw

SALE AT COST PR[ICES]

THE subscriber informs the publ[ic] ... day he will sell at cost prices, ... goods of his store, No. 81, Conde ... Philip street. nov 14—...

WANTED.
150 Shares Country Stock ... apply to nov 14—6t

MACHINERY AND BRIC[KS]
7 Fly Wheels for saw shafts
5 Shafts, different descriptions
1 11 inch Cylinder new
1 small force Pump
1 first rate Corn mill 38 in. ston[e]
12 Wrists, various sizes
10 Pitman Straps, and a vari[ety of ma]chinery, such as drums, cranks, ... wheels, of different descriptions, &c. ... Also, 800,000 first quality coun[try bricks] ... nov 14 8t C. HURST

FOR SALE.
THREE Coaches and Cab[s] ... derate price.
ALSO,
Cisterns for rain water. Apply t[o] ... nov 13 6t A. ...

EXCHANGE on New York, ... WM G. ... nov 8